



NOM DU PRODUIT: L'HERBICIDE TRAVALLAS COMPLETE^{MC}
SPÉCIFICATION ID#: 50003118

L'herbicide Travallas Complete^{MC} est un ensemble combiné de deux (2) produits individuels.

Vous trouverez ci-joint la SDS du produit composant qui compose **l'herbicide Travallas Complete^{MC}**:

L'herbicide Travallas^{MD}

PCP # **31685**

Date de la SDS : **03/27/2025**

SPÉCIFICATION #: **50000101**

L'herbicide Pinoxaden 100 EC

PCP # **35806**

Date de la SDS : **01/20/2026**

SPÉCIFICATION #: **50003124**

Veuillez lire la SDS afin d'avoir une compréhension complète de tous les risques associés à chaque produit avant utilisation.

Fabricant/Distributeur :

FMC du Canada limitée
6755, chemin Mississauga, bureau 204
Mississauga (Ont.) L5N 7Y2
Canada

Numéros de téléphone :

Renseignements sur le produit : 1-833-362-7722

Urgence médicale: 1-800-331-3148 (États-Unis et Canada)

Date de préparation: 01/20/2026

Membre de CropLife Canada[®] /TM Marques de commerce déposées/marques de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée.

Travallas™ Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/27/2025	50000101	Date de la première parution: 03/01/2018

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Travallas™ Herbicide

Autres moyens d'identification

Code du produit 50000101

Numéro d'enregistrement de produit PCP # 31685

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Peut être utilisé comme herbicide seulement.

Restrictions d'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Fabricant FMC of Canada Ltd
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON L5N 7Y2
Canada
Web: <https://ag.fmc.com/ca/en>
SDS-Info@fmc.com

Adresse du fournisseur FMC of Canada Limited
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON L5N 7Y2
Canada

Numéro de téléphone en cas d'urgence

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A.)
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)
1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

Urgence médicale:
U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148
Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 4

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Travallas™ Herbicide

Version 1.2	Date de révision: 03/27/2025	Numéro de la FDS: 50000101	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : AVERTISSEMENT

Déclarations sur les risques : H227 Liquide combustible.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ auditive.

Intervention:
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Entreposage:
P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
--------------	---------------------	---------	-----------------------

Travallas™ Herbicide

Version 1.2 Date de révision: 03/27/2025 Numéro de la FDS: 50000101 Date de dernière parution: 03/01/2018
Date de la première parution: 03/01/2018

Fluroxypyr-meptyl	Fluroxypyr-meptyl	81406-37-3	21.9
Thifensulfuron-methyl	Thifensulfuron-methyl	79277-27-3	3
2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoysulfamoyl) benzoic acid	Metsulfuron-methyl	74223-64-6	0.3
Fatty acids, soya, Me esters	Fatty acids, soya, Me esters	68919-53-9	$\geq 10 - < 30$ *
12-Hydroxystearic acid, oligomers, reaction products with stearic acid	Octadecanoic acid, 12-hydroxy-, homopolymer, octadecanoate	58128-22-6	$\geq 1 - < 5$ *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
En cas d'inconfort, retirer immédiatement de l'exposition. Valises légères: Garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes se développent. Cas graves: Consultez immédiatement un médecin ou appelez une ambulance.
- En cas de contact avec la peau : S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.
Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Retirez les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir les voies respiratoires dégagées.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Travallas™ Herbicide

Version 1.2	Date de révision: 03/27/2025	Numéro de la FDS: 50000101	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
Protection pour les secouristes	:	Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Avis aux médecins	:	Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Poudre chimique, CO ₂ , eau pulvérisée ou mousse ordinaire. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inadéquats	:	Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à haute pression. Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	:	Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. Oxydes d'azote (NO _x) Oxydes de carbone oxydes de soufre Cyanure d'hydrogène Fluorure d'hydrogène Chlorure d'hydrogène Composés chlorés Composés de fluor
Autres informations	:	Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Utiliser un équipement de protection personnelle. Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
---	---	--

Travallas™ Herbicide

Version 1.2	Date de révision: 03/27/2025	Numéro de la FDS: 50000101	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Ne touchez pas et ne marchez pas à travers le matériau déversé.
Assurer une ventilation adéquate.
Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
Identifier la zone contaminée avec des affiches et en interdire l'accès au personnel non autorisé.
Seules les personnes qualifiées munies des équipements de protection adéquats peuvent intervenir.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.
Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.
Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.
Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Conditions de stockage sûres : Défense de fumer.
Conserver dans un endroit bien ventilé.

Travallas™ Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/27/2025	50000101	Date de la première parution: 03/01/2018

Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions d'entreposage : Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt.
Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ou aux enfants. Le local ne doit être utilisé que pour le stockage des produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas y être présents. Un poste de lavage des mains doit être disponible.

Matières à éviter : Ne pas entreposer près des acides.

D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas d'exposition aux brouillards, pulvérisations ou aux aérosols, porter un appareil de protection respiratoire individuelle et des vêtements de protection appropriés.

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains
Matériau

: Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.

Remarques

: L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de protection.

Protection des yeux

: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps

: Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.

Travallas™ Herbicide

Version 1.2	Date de révision: 03/27/2025	Numéro de la FDS: 50000101	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

- Mesures de protection : Établir un plan d'action de premier soins avant d'utiliser ce produit.
Tenir prête et en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi détaillé.
Porter un équipement de protection adéquat.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette et au mode d'emploi.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- État physique : liquide
- Couleur : gris pâle
- Odeur : de type solvant
- pH : 3.9 - 4.9
Concentration: 1 %
- Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
- Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : 93 °C
- Inflammabilité (liquides) : Sur la base des informations disponibles, les critères de classification pour le danger d'inflammabilité ne sont pas remplis.
- Auto-allumage : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : non établi(e)
- Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Travallas™ Herbicide

Version 1.2	Date de révision: 03/27/2025	Numéro de la FDS: 50000101	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

/ Limite d'inflammabilité inférieure

Pression de vapeur : Non disponible pour ce mélange.

Densité de vapeur relative : Non disponible pour ce mélange.

Densité : 0.89 - 1.09 g/cm³

Solubilité

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : 231.9 mPa.s (20 °C)

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : Le produit n'est pas oxydant.

Taille des particules : Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Protéger du gel.
Le chauffage du produit produira des vapeurs nocives et irritantes.

Travallas™ Herbicide

Version 1.2	Date de révision: 03/27/2025	Numéro de la FDS: 50000101	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Produits incompatibles : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

Produits de décomposition dangereux : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 425 de l'OECD
Remarques: (Information concernant le produit lui-même)
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.11 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
Remarques: (Information concernant le produit lui-même)
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Remarques: (Information concernant le produit lui-même)
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Composants:

Fluroxypyr-meptyl:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 1.16 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Remarques: La plus haute concentration possible.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Thifensulfuron-methyl:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 7.9 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Travallas™ Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/27/2025	50000101	Date de la première parution: 03/01/2018

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directive de test OPP 81-1 de l'EPA des États-Unis
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 425 de l'OECD
BPL: oui
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale
Remarques: pas de mortalité

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.11 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
Symptômes: Difficultés respiratoires
BPL: oui
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Remarques: pas de mortalité

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Symptômes: Irritation
BPL: oui
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée
Remarques: pas de mortalité

Fatty acids, soya, Me esters:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5,000 - 15,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 2,000 - 20,000 mg/kg

12-Hydroxystearic acid, oligomers, reaction products with stearic acid:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau
Remarques : (Information concernant le produit lui-même)

Travallas™ Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/27/2025	50000101	Date de la première parution: 03/01/2018

Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites.

Composants:

Fluroxypyr-meptyl:

Espèce	: Lapin
Évaluation	: N'est pas classé comme irritant
Résultat	: Pas d'irritation de la peau

Thifensulfuron-methyl:

Espèce	: Lapin
Méthode	: Directives du test 404 de l'OECD
Résultat	: Pas d'irritation de la peau
Remarques	: Effets minimes qui n'atteignent pas le seuil de classification.

2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:

Espèce	: Lapin
Évaluation	: N'est pas classé comme irritant
Méthode	: US EPA Ligne directrice OPP 81-5
Résultat	: Pas d'irritation de la peau

Fatty acids, soya, Me esters:

Résultat	: irritation légère
----------	---------------------

12-Hydroxystearic acid, oligomers, reaction products with stearic acid:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Pas d'irritation des yeux
Méthode	: Directives du test 405 de l'OECD
Remarques	: (Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Composants:

Fluroxypyr-meptyl:

Espèce	: Lapin
Évaluation	: Pas d'irritation des yeux

Travallas™ Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/27/2025	50000101	Date de la première parution: 03/01/2018

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD
Remarques : Effets minimes qui n'atteignent pas le seuil de classification.

Thifensulfuron-methyl:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:

Espèce : Lapin
Résultat : irritation légère
Évaluation : N'est pas classé comme irritant
Méthode : EPA OPP 81-4

Fatty acids, soya, Me esters:

Résultat : De l'irritation des yeux réversible à en dedans de 7 jours

12-Hydroxystearic acid, oligomers, reaction products with stearic acid:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation légère des yeux
Méthode : Test de Draize

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Espèce : les souris
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Remarques : (Information concernant le produit lui-même)
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Remarques : A un effet sensibilisant.

Composants:

Fluroxypyr-meptyl:

Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Thifensulfuron-methyl:

Type d'essai : Essai de maximisation

Travallas™ Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/27/2025	50000101	Date de la première parution: 03/01/2018

Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:

Type d'essai : Essai de maximisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Méthode : US EPA Ligne directrice OPPTS 870.2600
Résultat : Pas un sensibilisateur cutané.

Fatty acids, soya, Me esters:

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

12-Hydroxystearic acid, oligomers, reaction products with stearic acid:

Type d'essai : Essai de maximisation
Espèce : Cobaye
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Mutagénicité de la cellule germinale

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Composants:

Thifensulfuron-methyl:

Génotoxicité in vitro : Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes

Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de Ames
Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif
BPL: oui

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Activation métabolique: Activation métabolique
Résultat: positif
BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Résultat: négatif

Travallas™ Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/27/2025	50000101	Date de la première parution: 03/01/2018

Cancérogénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Composants:

Fluroxypyr-meptyl:

Espèce	:	Rat
Méthode	:	Directives du test 451 de l'OECD
Résultat	:	négatif

Espèce	:	Souris
Méthode	:	Directives du test 453 de l'OECD
Résultat	:	négatif

Thifensulfuron-methyl:

Cancérogénicité - Évaluation	:	Le poids des données ne supporte pas la classification comme carcinogène
------------------------------	---	--

2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:

Espèce	:	Rat, mâle et femelle
Durée d'exposition	:	104 semaines
NOAEL	:	500 ppm
Résultat	:	négatif

Espèce	:	Souris, mâle et femelle
Durée d'exposition	:	18 mois
NOAEL	:	5,000 ppm
Résultat	:	négatif

Fatty acids, soya, Me esters:

Cancérogénicité - Évaluation	:	Le poids des données ne supporte pas la classification comme carcinogène
------------------------------	---	--

Toxicité pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Composants:

Fluroxypyr-meptyl:

Effets sur la fertilité	:	Méthode: Directives du test 416 de l'OECD
	:	Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal	:	Méthode: Directives du test 414 de l'OECD
	:	Résultat: négatif

Thifensulfuron-methyl:

Toxicité pour la reproduction - Évaluation	:	N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.
--	---	---

Travallas™ Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/27/2025	50000101	Date de la première parution: 03/01/2018

2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude sur deux générations
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Ingestion
Symptômes: Incidences sur la mère.
Résultat: négatif

Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Ingestion
Symptômes: Incidences sur la mère.
Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

STOT - exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Fluroxypyr-meptyl:

Espèce : Rat
NOAEL : 80 mg/kg
Durée d'exposition : 90 d
Méthode : Directives du test 408 de l'OECD
Organes cibles : Reins

Thifensulfuron-methyl:

Espèce : Rat
LOAEL : env. 200 mg/kg
Durée d'exposition : 90 d
Organes cibles : Aucun organe cible spécifique noté.
Symptômes : Perte de poids corporel

2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOEL : 1000 ppm
Voie d'application : Orale - alimentation
Durée d'exposition : 90 days
Symptômes : Perte de poids corporel

Travallas™ Herbicide

Version 1.2	Date de révision: 03/27/2025	Numéro de la FDS: 50000101	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Toxicité par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Aucune classification de toxicité par aspiration

Effets neurologiques

Composants:

2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:

Aucune neurotoxicité observée dans les études animales.

Autres informations

Produit:

Remarques : Les renseignements présentés dans la section 11 sont conformes au Règlement sur les produits dangereux (RPD) et à SIMDUT. Consulter

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1.2 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1.2 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 10 mg/l Durée d'exposition: 72 h ErC50 (Lemna gibba (lentille d'eau)): 0.033 mg/l Durée d'exposition: 7 d
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 108 mg/kg Durée d'exposition: 28 d
Toxicité pour les organismes terrestres	: DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 214 µg/abeille Durée d'exposition: 48 h Point final: Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 200 µg/abeille Durée d'exposition: 48 h

Travallas™ Herbicide

Version 1.2	Date de révision: 03/27/2025	Numéro de la FDS: 50000101	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Point final: Toxicité aiguë par contact

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:

Fluroxypyr-meptyl:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 0.63 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 0.2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 0.183 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1.41 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

CL50 (Scenedesmus subspicatus): > 0.5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.2 mg/l
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.06 mg/l
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 1,000 mg/kg
Durée d'exposition: 14 d

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 2,000 mg/kg

DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 2,000 mg/kg

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 100 µg/bee
Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 100 µg/bee
Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par contact

Travallas™ Herbicide

Version 1.2	Date de révision: 03/27/2025	Numéro de la FDS: 50000101	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Thifensulfuron-methyl:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (*Salmo gairdneri*): 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): > 250 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 470 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CI50 (algue verte): 0.0159 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- ErC50 (*Raphidocelis subcapitata* (algue verte d'eau douce)): 1.4 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- CE50 (*Lemna minor* (Lentille d'eau)): 1.3 µg/l
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (*Salmo gairdneri*): 250 mg/l
Durée d'exposition: 28 d
- NOEC (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): 10.6 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 100 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (*Eisenia fetida* (vers de terre)): > 2,000 mg/kg
- Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 (*Anas platyrhynchos* (canard mallard)): > 2,510 mg/kg
- DL50 (*Anas platyrhynchos* (canard mallard)): > 5,620 ppm
Remarques: Diététique
- DL50 (*Colinus virginianus* (Colin de Virginie)): > 5,620 ppm
- DL50 (*Apis mellifera* (abeilles)): > 7.1 µg/bee
Point final: Toxicité aiguë par voie orale
- DL50 (*Apis mellifera* (abeilles)): > 100 µg/bee
Point final: Toxicité aiguë par contact

Évaluation écotoxicologique

- Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Travallas™ Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/27/2025	50000101	Date de la première parution: 03/01/2018

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppy)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 120 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 43.1 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Anabaena flos-aquae (Cyanobactéries)): 65.7 µg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OPPTS 850.5400
BPL: oui

NOEC (Anabaena flos-aquae (Cyanobactéries)): 45 µg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OPPTS 850.5400
BPL: oui

ErC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 157 µg/l
Durée d'exposition: 72 h
BPL: oui

NOEC (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 50 µg/l
Durée d'exposition: 72 h
BPL: oui

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 68 mg/l
Durée d'exposition: 21 d

NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 10 mg/l
Point final: la reproduction
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: Directives du test 229 de l'OECD
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 3.13 mg/l
Point final: la reproduction
Durée d'exposition: 21 d
Type d'essai: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Travallas™ Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/27/2025	50000101	Date de la première parution: 03/01/2018

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.5 mg/l
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les organismes : NOEC (Eisenia fetida (vers de terre)): 6 mg/kg
vivant dans le sol Durée d'exposition: 56 d

NOEC (Eisenia fetida (vers de terre)): 5.6 mg/kg
Point final: la reproduction
Méthode: Directives du test 222 de l'OECD
BPL: oui

Méthode: Directives du test 216 de l'OECD
Remarques: Aucun effet négatif significatif sur la minéralisation de l'azote.

Toxicité pour les organismes : DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 50 µg/abeille
terrestres Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par contact
Méthode: OEPP/EPPO Ligne directrice 170

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 50 µg/abeille
Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par voie orale
Méthode: OEPP/EPPO Ligne directrice 170

DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 2,510 mg/kg

NOEC (Colinus virginianus): 1,000 mg/kg
Point final: Test de reproduction

NOEC (Anas platyrhynchos (canard mallard)): 1,000 ppm
Point final: Test de reproduction
Méthode: Directives du test 206 de l'OECD

Fatty acids, soya, Me esters:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poissons): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Leuciscus idus (Ide)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: ISO 7346/2

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Crustacés): 800 - 5,243 mg/l
les autres invertébrés aqua- Durée d'exposition: 48 h
tiques

12-Hydroxystearic acid, oligomers, reaction products with stearic acid:

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Crustacés): 1,614 mg/l
les autres invertébrés aqua- Durée d'exposition: 48 h
tiques

Travallas™ Herbicide

Version 1.2	Date de révision: 03/27/2025	Numéro de la FDS: 50000101	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Skeletonema costatum): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Persistence et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Aucune information sur le produit lui-même n'est disponible.

Composants:

Fluroxypyr-meptyl:

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.

Thifensulfuron-methyl:

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.
Les demi-vies de dégradation primaire varient selon les circonstances, de quelques jours à quelques semaines dans l'eau et le sol aérobies.

2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoysulfamoyl) benzoic acid:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Remarques: Les demi-vies de dégradation primaire varient selon les circonstances, de quelques semaines à quelques mois dans un sol et une eau aérobies.

Fatty acids, soya, Me esters:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

12-Hydroxystearic acid, oligomers, reaction products with stearic acid:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 57 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: Directive d'essais 301C de l'OCDE

Potentiel bioaccumulatif

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Aucune information sur le produit lui-même n'est disponible.

Composants:

Fluroxypyr-meptyl:

Bioaccumulation : Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Travallas™ Herbicide

Version 1.2	Date de révision: 03/27/2025	Numéro de la FDS: 50000101	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Coefficient de bioconcentration (BCF): 26
Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.5 (25 °C)

Thifensulfuron-methyl:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 1
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Coefficient de bioconcentration (BCF): < 1
Durée d'exposition: 28 d
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Pow: 0.018 (25 °C)
log Pow: -1.7 (25 °C)
pH: 7

Fatty acids, soya, Me esters:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Aucune information sur le produit lui-même n'est disponible.

Composants:

Fluroxypyr-meptyl:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 6200 - 43000
Remarques: Ce produit ne devrait pas être mobile dans les sols.

Thifensulfuron-methyl:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 28.3, log Koc: 1.45
Remarques: Hautement mobile dans les sols

Stabilité dans le sol :

2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Dans des conditions normales, la substance/le mélange est mobile dans le sol.

Travallas™ Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/27/2025	50000101	Date de la première parution: 03/01/2018

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.
Récipients à rincer 3 fois.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Un emballage qui n'est pas correctement vidé doit être jeté comme un produit non-utilisé.
Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN	: UN 3082
Nom d'expédition	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Fluroxypyr-meptyl, Thifensulfuron-methyl, Metsulfuron-methyl)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
Dangereux pour l'environnement	: oui

IATA-DGR

UN/ID No.	: UN 3082
Nom d'expédition	: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

Travallas™ Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/27/2025	50000101	Date de la première parution: 03/01/2018

(Fluroxypyr-meptyl, Thifensulfuron-methyl, Metsulfuron-methyl)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964
Dangereux pour l'environnement : oui

Code IMDG

No. UN : UN 3082
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Fluroxypyr-meptyl, Thifensulfuron-methyl, Metsulfuron-methyl)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F
Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

NPRI Composants : methanol

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : Non en conformité avec les inventaires

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.

AIIC : Non en conformité avec les inventaires

DSL : Ce produit contient des substances chimiques exemptées des exigences de l'inventaire DSL de la LCPE. Il est réglementé comme pesticide assujetti aux exigences de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Lisez l'étiquette de la LPA, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires,

Travallas™ Herbicide

Version 1.2	Date de révision: 03/27/2025	Numéro de la FDS: 50000101	Date de dernière parution: 03/01/2018 Date de la première parution: 03/01/2018
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

avant d'utiliser ou de manipuler ce produit antiparasitaire.

ENCS	:	Non en conformité avec les inventaires
ISHL	:	Non en conformité avec les inventaires
KECI	:	Non en conformité avec les inventaires
PICCS	:	Non en conformité avec les inventaires
IECSC	:	Non en conformité avec les inventaires
NZIoC	:	Non en conformité avec les inventaires
TECI	:	Non en conformité avec les inventaires

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

PMRA/PCPA Information

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué (ou réglementé) par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujetti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire. Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire

PRUDENCE

Nocif s'il est absorbé par la peau. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Un contact cutané prolongé ou répété fréquemment peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes. Se laver soigneusement à l'eau et au savon après manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes

Travallas™ Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/27/2025	50000101	Date de la première parution: 03/01/2018

et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

Préparé par:

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
selon le Règlement sur les produits dangereux



Travallas™ Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/01/2018
1.2	03/27/2025	50000101	Date de la première parution: 03/01/2018

© 2021-2025 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

Fin de la fiche technique signalétique

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PINOXADEN 100 EC

Autres moyens d'identification

Code du produit 50003124

Numéro d'enregistrement de produit PCP #35806

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Fabricant FMC Corporation
2929 WALNUT ST
PHILADELPHIA PA 19104
USA
Web: <https://ag.fmc.com/ca/en>
SDS-Info@fmc.com

Adresse du fournisseur FMC of Canada Limited
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON L5N 7Y2
Canada

Numéro de téléphone en cas d'urgence

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A.)
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)
1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

Urgence médicale:
U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148
Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité systémique sur un : Catégorie 2 (Vessie)
organe cible précis - exposition répétée

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

Risque d'aspiration : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H227 Liquide combustible.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Vessie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ auditive.

Intervention:
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P302 + P352 + P312 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.
P331 Ne PAS faire vomir.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:
P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
P405 Garder sous clef.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PINOXADEN 100 EC

Version 1.0 Date de révision: 01/20/2026 Numéro de la FDS: 50003124 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 01/20/2026

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
8-(2,6-diethyl-p-tolyl)-1,2,4,5-tetrahydro-7-oxo-7H-pyrazolo[1,2-d][1,4,5]oxadiazepin-9-yl 2,2-dimethylpropionate	pinoxaden	243973-20-8	9.86
Cloquintocet-mexyl	Cloquintocet-mexyl	99607-70-2	$\geq 1 - < 5$
Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.	Aromatic hydrocarbons	64742-94-5	$\geq 20 - < 60$

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plusieurs heures plus tard.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
En cas d'inconfort, retirer immédiatement de l'exposition. Valises légères: Garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes se développent. Cas graves: Consultez immédiatement un médecin ou appelez une ambulance.
- En cas de contact avec la peau : Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.
S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Retirez les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir les voies respiratoires dégagées.
NE PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

- Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.
- Avis aux médecins : On ne connaît pas d'antidote spécifique pour l'exposition à ce matériau. Un lavage gastrique et/ou l'administration de charbon actif
Ne pas faire vomir : contient des distillats de pétrole et/ou des solvants aromatiques.
Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Poudre chimique, CO₂, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à haute pression.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.
- Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | | |
|---|---|---|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : | Utiliser un équipement de protection personnelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
Identifier la zone contaminée avec des affiches et en interdire l'accès au personnel non autorisé.
Seules les personnes qualifiées munies des équipements de protection adéquats peuvent intervenir.
Pour des renseignements sur l'élimination, voir la section 13. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : | Éviter que le produit pénètre dans les égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. |
| Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage | : | Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. |

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- | | | |
|---|---|---|
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : | Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.
Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. |
| Conseils pour une manipulation sans danger | : | Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.
Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.
Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales. |
| Conditions de stockage | : | Défense de fumer.
Conserver dans un endroit bien ventilé.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Les installations et le matériel électriques doivent être con- |

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

formes aux normes techniques de sécurité.

D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.	64742-94-5	TWA	200 mg/m3 (vapeur d'hydrocarbure total)	CA AB OEL
		VEMP	200 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	200 mg/m3 (vapeur d'hydrocarbure total)	ACGIH

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains
Matériau : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.

Remarques : L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de protection.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.

Mesures de protection : Établir un plan d'action de premier soins avant d'utiliser ce produit.
Tenir prête et en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi détaillé.
S'assurer que le système de rinçage oculaire et les douches de sécurité soient situés près de la zone de travail.
Porter un équipement de protection adéquat.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

PINOXADEN 100 EC

Version 1.0	Date de révision: 01/20/2026	Numéro de la FDS: 50003124	Date de dernière parution: - Date de la première parution: 01/20/2026
----------------	---------------------------------	-------------------------------	--

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: liquide
Couleur	: jaune-orange
Odeur	: aromatique
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: 3.0 - 7.0 (20 °C) Concentration: 1 % (en solution aqueuse)
Point de fusion/congélation	: < -10 °C
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: > 93 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.0 - 1.1 g/cm ³ (20 °C)
Masse volumique apparente	: Donnée non disponible
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: 200 mg/l Matière active (25 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible

PINOXADEN 100 EC

Version 1.0	Date de révision: 01/20/2026	Numéro de la FDS: 50003124	Date de dernière parution: - Date de la première parution: 01/20/2026
----------------	---------------------------------	-------------------------------	--

Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	6.76 mPa,s (20 °C) 3.87 mPa,s (40 °C)
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Stabilité chimique	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles. Éviter la formation d'aérosols.
Produits incompatibles	:	Évitez les acides forts, les bases et les oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): 5,000 mg/kg

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.288 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Rat): > 2,000 mg/kg

Composants:

Cloquintocet-mexyl:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 0.935 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique après une inhalation à court terme.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4.688 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Corrosion et/ou irritation de la peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Espèce	: Lapin
Évaluation	: N'est pas classé comme irritant
Résultat	: Pas d'irritation de la peau

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

Composants:

Cloquintocet-mexyl:

Espèce	:	Lapin
Évaluation	:	Pas d'irritation de la peau
Méthode	:	Directives du test 404 de l'OECD
Remarques	:	Effets minimes qui n'atteignent pas le seuil de classification.

Solvant naphtha (petroleum), heavy arom.:

Espèce	:	Lapin
Évaluation	:	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau
Remarques	:	Effets minimes qui n'atteignent pas le seuil de classification. Selon les données provenant de matières similaires

Lésion/irritation grave des yeux

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Évaluation	:	N'est pas classé comme irritant

Composants:

Cloquintocet-mexyl:

Espèce	:	Lapin
Évaluation	:	Pas d'irritation des yeux
Méthode	:	Directives du test 405 de l'OECD
Remarques	:	Effets minimes qui n'atteignent pas le seuil de classification.

Solvant naphtha (petroleum), heavy arom.:

Espèce	:	Lapin
Évaluation	:	Pas d'irritation des yeux
Remarques	:	Effets minimes qui n'atteignent pas le seuil de classification. Selon les données provenant de matières similaires

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Sensibilisation des voies respiratoires

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Espèce	:	Cobaye
Évaluation	:	N'est pas classé comme irritant
Résultat	:	Pas un sensibilisateur cutané.

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

Composants:

Cloquintocet-mexyl:

Espèce	:	Cobaye
Méthode	:	Directives du test 429 de l'OECD
Résultat	:	Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1B.

Solvant naphtha (petroleum), heavy arom.:

Type d'essai	:	Essai de maximisation
Espèce	:	Cobaye
Résultat	:	Pas un sensibilisateur cutané.
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

Mutagénécité de la cellule germinale

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Composants:

Cloquintocet-mexyl:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: test de nutation inverse Méthode: Directives du test 471 de l'OECD Résultat: négatif
		Type d'essai: test de mutation génique Système de test: Cellules de poumon de hamster chinois Méthode: Directives du test 476 de l'OECD Résultat: négatif
		Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois Méthode: Directives du test 473 de l'OECD Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo	:	Type d'essai: Test du micronoyau Espèce: Hamster chinois (mâle et femelle) Voie d'application: Oral(e) Méthode: Directives du test 474 de l'OECD Résultat: négatif
----------------------	---	--

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation	:	Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.
---	---	---

Solvant naphtha (petroleum), heavy arom.:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: test de nutation inverse Méthode: Directives du test 471 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
-----------------------	---	---

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Aberration chromosomique de la moelle osseuse
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (vapeurs)
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Composants:

Cloquintocet-mexyl:

Espèce : Souris, mâle
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 18 mois
Dose : 1.1, 11, 111, 583 mg/kg
NOAEL : 111 Poids corporel mg / kg
Résultat : négatif

Cancérogénicité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme carcinogène

Solvant naphtha (petroleum), heavy arom.:

Espèce : Rat, mâle et femelle
Voie d'application : inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition : 12 mois
NOAEC : 1.8 mg/l
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Cancérogénicité - Évaluation : N'est pas classé comme cancérogène pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Composants:

Cloquintocet-mexyl:

Effets sur la fertilité : Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 420 Poids corporel mg / kg
Fertilité: NOAEL: 830 Poids corporel mg / kg
Méthode: Directives du test 416 de l'OECD
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

Incidences sur le développement fœtal : Espèce: Lapin
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 10, 60, 300 mg/kg bw/d
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 60 Poids corporel mg / kg

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

Tératogénicité: NOAEL: 300 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: 60 Poids corporel mg / kg
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction : Le poids des données ne supporte pas la classification
- Évaluation comme toxique pour la reproduction

STOT - exposition unique

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Composants:

Cloquintocet-mexyl:

Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Vessie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Cloquintocet-mexyl:

Organes cibles : Vessie
Évaluation : La substance ou le mélange est classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées, catégorie 2.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Cloquintocet-mexyl:

Espèce : Rat, mâle
NOAEL : 3.77 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 y
Dose : 0.37, 3.8, 38, 75 mg/kg
Méthode : Directives du test 451 de l'OECD

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 9.66 - 10.2 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 d
Dose : 2.0, 9.7, 64, 384 mg/kg
Organes cibles : Vessie

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 1,000 mg/kg
Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 28 d

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

Dose : 0, 50, 200 and 1000 mg/kg
Méthode : Directives du test 410 de l'OECD

Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.:

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEC : 0.9 - 1.8 mg/l
Voie d'application : inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition : 12 Months

Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants:

Cloquintocet-mexyl:

Aucune classification de toxicité par aspiration

Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.:

Contact avec la peau : Symptômes: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Autres informations

Produit:

Remarques : Les solvants risquent de dessécher la peau.

Composants:

Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.:

Remarques : Les concentrations de vapeur supérieures aux niveaux d'exposition recommandés sont irritantes pour les yeux et les voies respiratoires, peuvent provoquer des maux de tête et des étourdissements, sont anesthésiantes et peuvent avoir d'autres effets sur le système nerveux central. Un contact cutané prolongé et/ou répété avec des matériaux à faible viscosité peut dégraisser la peau et entraîner une irritation et une dermatite. De petites quantités de liquide aspirées dans les poumons lors de l'ingestion ou de vomissements peuvent provoquer une pneumonite chimique ou un œdème pulmonaire.

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Cloquintocet-mexyl:

- | | | |
|--|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (<i>Salmo gairdneri</i>): > 76 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (<i>Ictalurus punctatus</i> (barbue de rivière)): 14 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CL50 (<i>Daphnia magna</i> (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type d'essai: Essai en statique |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : | CE50 (<i>Desmodesmus subspicatus</i> (Algues vertes)): 0.63 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type d'essai: Essai en statique

NOEC (<i>Desmodesmus subspicatus</i> (Algues vertes)): 0.09 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type d'essai: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : | NOEC (<i>Daphnia magna</i> (Puce d'eau)): 32 mg/l
Point final: la reproduction
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 211 |
| Toxicité pour les microorganismes | : | CE50 (boue activée): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209 |
| Toxicité pour les organismes vivant dans le sol | : | CL50 (<i>Eisenia fetida</i> (vers de terre)): 1,000 mg/kg
Durée d'exposition: 14 d
Méthode: Directives du test 207 de l'OECD |
| Toxicité pour les organismes terrestres | : | DL50 (<i>Colinus virginianus</i> (Colin de Virginie)): > 2,000 mg/kg

NOEC (<i>Colinus virginianus</i> (Colin de Virginie)): 500 mg/kg

DL50 (<i>Anas platyrhynchos</i> (canard mallard)): > 2,000 mg/kg

NOEC (<i>Anas platyrhynchos</i> (canard mallard)): 500 mg/kg

DL50 (<i>Apis mellifera</i> (abeilles)): >100 ug/bee
Durée d'exposition: 48 d |

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

Point final: Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): >100 ug/bee

Durée d'exposition: 48 d

Point final: Toxicité aiguë par contact

Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 - 5 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1.4 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 1 - 3 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.89 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les microorganismes : LL50 (Tetrahymena pyriformis): 677.9 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type d'essai: Inhibition de la croissance

Persistence et dégradabilité

Composants:

Cloquintocet-mexyl:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 58.6 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Cloquintocet-mexyl:

Bioaccumulation : Espèce: Poissons
Coefficient de bioconcentration (BCF): 1,000

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 5.03 (25 °C)

Solvant naphtha (petroleum), heavy arom.:

Bioaccumulation : Remarques: Le produit/substance a un potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.72
Méthode: QSAR

Mobilité dans le sol

Composants:

Cloquintocet-mexyl:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: immobile

Solvant naphtha (petroleum), heavy arom.:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: On s'attend à ce qu'il se répartisse dans les sédiments et les solides des eaux usées. Modérément volatile.

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN	: UN 3082
Nom d'expédition	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
Dangereux pour l'environnement	: oui

IATA-DGR

UN/ID No.	: UN 3082
Nom d'expédition	: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 964
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 964
Dangereux pour l'environnement	: oui

Code IMDG

No. UN	: UN 3082
Nom d'expédition	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
EmS Code	: F-A, S-F
Polluant marin	: oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN	: UN 3082
Nom d'expédition	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
Code ERG	: 171

PINOXADEN 100 EC

Version 1.0	Date de révision: 01/20/2026	Numéro de la FDS: 50003124	Date de dernière parution: - Date de la première parution: 01/20/2026
----------------	---------------------------------	-------------------------------	--

Polluant marin : oui(Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

NPRI Composants : Solvent naphtha (petroleum), heavy arom.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	: Non en conformité avec les inventaires
TSCA	: Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	: Non en conformité avec les inventaires
DSL	: Ce produit contient des substances chimiques exemptées des exigences de l'inventaire DSL de la LCPE. Il est réglementé comme pesticide assujéti aux exigences de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Lisez l'étiquette de la LPA, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler ce produit antiparasitaire.
ENCS	: Non en conformité avec les inventaires
ISHL	: Non en conformité avec les inventaires
KECI	: Non en conformité avec les inventaires
PICCS	: Non en conformité avec les inventaires
IECSC	: Non en conformité avec les inventaires
NZIoC	: Non en conformité avec les inventaires
TECI	: Non en conformité avec les inventaires

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujéti à une déclaration de nouvelle activité importante.

PMRA/PCPA Information

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué (ou réglementé) par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseigne-

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

ments sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire.; Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire

PRUDENCE

Nocif en cas d'ingestion, Nocif s'il est absorbé par la peau., Provoque une irritation des yeux, Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements., Se laver soigneusement à l'eau et au savon après manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes., Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines;

PINOXADEN 100 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	01/20/2026	50003124	Date de la première parution: 01/20/2026

(Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

Préparé par:

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2026 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

Fin de la fiche technique signalétique